

PRÉFECTURE DE LA CREUSE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Nouvelle-Aquitaine**

Service Environnement Industriel
Département Énergie Sol Sous-Sol
Division Mines et Après-Mines Uranium

Site de Limoges - Immeuble Pastel
22 rue des Pénitents Blancs - CS 53218
87032 LIMOGES CEDEX 1
Tel : 05 55 12 96 16
Mail : de3s.sei.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

Limoges, le 16 octobre 2018

La Directrice

à

Madame la Préfète de la Creuse
4 Place Louis Lacrocq
23000 Guéret

**Objet : ORANO Mining
Rapport de visite d'inspection – Site minier « Le Mont » à Noth (23)**

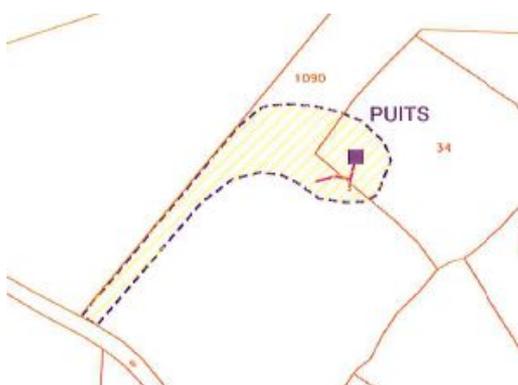
Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « Le Mont » à Noth (23) 19 juin 2018
Exploitant : Adresse administrative :	Compagnie Française du Mokta (CFM) représentée par ORANO Mining Direction de l'Après-Mines France - Établissement de Bessines 2, route de Lavaugrasse – CS30071 87250 Bessines-sur-Gartempe
Titre minier :	Permis exclusif de recherches du Mont accordé à CFM en 1958 (échu)
Référentiels utilisés :	Bilan de fonctionnement de la Creuse de 2008 Visite d'inspection du 04/11/11

I – Objectif de la visite d’inspection

Le but de l’inspection est de constater l’évolution du site minier du Mont, sous police des mines, au regard du bilan de fonctionnement de 2008 et de la dernière visite d’inspection du 4 novembre 2011, afin de vérifier si des mesures de surveillance sont nécessaires.

II – Présentation du site minier et des travaux de réaménagement

L’ancien site minier du Mont se situe à 2,8 km au Nord de Noth. Il se localise sur deux parcelles appartenant à des propriétaires privés, sur une superficie de 0 ha 40 a.



Extrait du Bilan de fonctionnement 2008 – Site du Mont

Le site n’a fait l’objet que de travaux de reconnaissance par petit chantier en 1957 à partir d’un puits de 20 m de profondeur et d’une galerie d’une vingtaine de mètres de longueur. Aucun minerai d’uranium n’a été extrait. L’ensemble du site a été remblayé et régalé.

III – Relevé des observations lors de la visite d’inspection du 19 juin 2018

Lors de l’inspection du 4 novembre 2011, le site était utilisé comme prairie et il n’existait plus aucune trace visible de l’ancienne exploitation.



Abreuvoir pour le bétail

Vue du site en 2011

Le jour de la visite d’inspection du 19 juin 2018, il a été constaté que le site était utilisé comme champ pour la culture du maïs ; aucune trace de l’ancienne exploitation n’est visible.



Ancien site minier

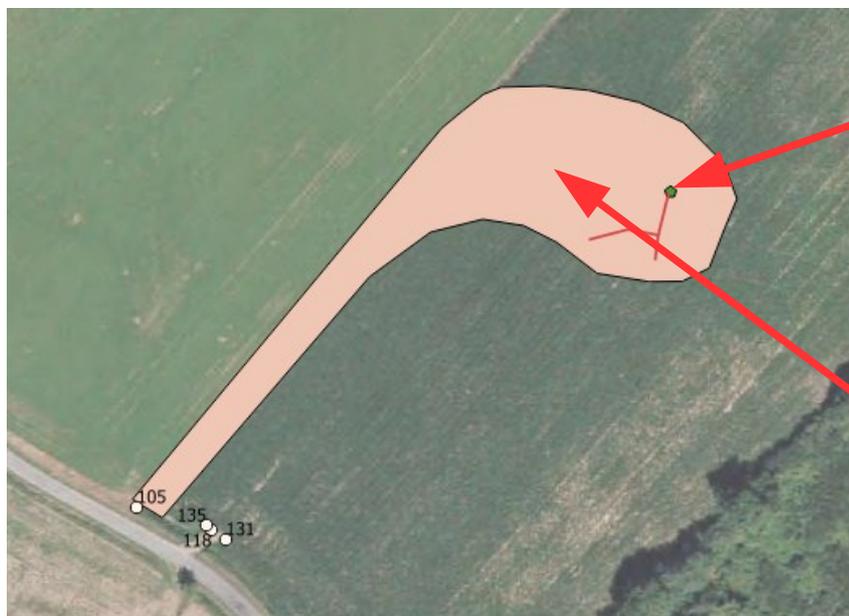
Vue du site en 2018

Analyses radiologiques des eaux

Aucun écoulement d'eau n'a été observé sur ou à proximité du site.

Mesures radiologiques de surface

Lors de l'inspection, des mesures ponctuelles au niveau du chemin d'accès au site ont été réalisées à l'aide d'un scintillomètre SPP γ en chocs/seconde. Il est rappelé que ce sont des ordres de grandeurs, les mesures n'étant pas effectuées en contexte normé.



Emplacement
présumé du puits

Ancien carreau
minier

Les mesures de 105 à 135 chocs/seconde correspondent à des valeurs de bruit de fond naturel (données IRSN : 150 chocs/seconde).

Des mesures ont été faites par ORANO Mining en 2008 dans le cadre du bilan de fonctionnement. L'ensemble du site présentait des valeurs comprises entre 150 et 400 c/s.

V - Conclusions à l'issue de la visite d'inspection

L'ancien site minier du Mont présente un faible enjeu au vu de la superficie réduite du site et de l'absence de minerai d'uranium extrait et ne nécessite pas de mesures de surveillance.

Sachant que le site est sous police des mines, il est demandé à la société ORANO Mining de déposer un dossier de déclaration d'arrêt définitif de travaux et d'utilisation d'installations minières (DADT) selon le calendrier national, soit d'ici 2024.

Le dossier inclura notamment un plan compteur de l'ensemble du site et la démonstration de l'absence de risque géotechnique résiduel au droit des travaux miniers.